

Le 1^{er} juillet 2022

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous confirmer que le Conseil municipal se réunira à la **Mairie de Carignan de Bordeaux, dans la salle du Conseil municipal**, le :

JEUDI 7 JUILLET 2022 à 18h30

Avec pour ordre du jour, les éléments mentionnés ci-après.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de mes salutations distinguées.

Le Maire,
Thierry GENETAY



ORDRE DU JOUR

I - APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 19 MAI 2022

II - AFFAIRES SOUMISES A DÉLIBÉRATIONS

1	RESSOURCES HUMAINES : DELIBERATION TECHNIQUE : PASSAGE DE 2 ADJOINTS TECHNIQUES EN 2 ADJOINTS TECHNIQUES PRINCIPAUX 2^{NDE} CLASSE AVANT PASSAGE EN ATSEM (CF. DELIBERATION 19 MAI 2022)
2	RESSOURCES HUMAINES : DELIBERATION A PORTEE GENERALE : PRISE EN CHARGE A 50% DES DEPENSES DE TRANSPORTS EN COMMUN DES AGENTS PAR L'EMPLOYEUR
3	FINANCES : DELIBERATION TECHNIQUE : DELIBERATION MODIFICATIVE SUR OPERATIONS D'ORDRE BUDGETAIRES - BUDGET PRINCIPAL
4	EPCI : DELIBERATION RELATIVE AU PLAN VELO INTERCOMMUNAL
5	ENFANCE JEUNESSE : MODIFICATION DU REGLEMENT INTERIEUR DE LA RESTAURATION SCOLAIRE
6	ENFANCE JEUNESSE : APS – CENTRE DE LOISIRS : NOUVELLE CLE DE REPARTITION POUR L'EX RESTAURANT SCOLAIRE
7	ENFANCE JEUNESSE : CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS (CME) : CREATION - REGLEMENT INTERIEUR
8	REGROUPEMENT DE COMMUNES : PISCINE DE LATRESNE : CONSTITUTION D'UN GROUPEMENT DE COMMANDES ET PRINCIPE DU RECOURS A UN ACCORD CADRE
9	REGROUPEMENT DE COMMUNES : GROUPEMENT DE COMMANDES RELATIF A LA REALISATION DE SCHEMAS DIRECTEURS DE GESTION ET DU ZONAGE D'ASSAINISSEMENT DES EAUX PLUVIALES INTEGRANT LE RISQUE INONDATION - ATTRIBUTION DE MARCHÉ ACCORD CADRE A BONS DE COMMANDE
10	DOMAINE PUBLIC : REDEVANCE D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC PAR LES RESEAUX TELECOM
11	DOMAINE PUBLIC : DELIBERATION A PORTEE GENERALE - RETROCESSION VOIRIE, RESEAUX ET ESPACES PUBLICS DE LOTISSEMENTS OU GROUPES D'HABITATIONS VERS LA COMMUNE

Je soussigné(e) **Pouvoir**

Donne pouvoir à M./Mme

A effet de me représenter à la réunion du conseil municipal de Carignan de Bordeaux convoqué pour le 7 juillet 2022 à 18h30, de prendre part à toutes les délibérations.

Le présent pouvoir conservant ses effets pour tous les autres jours suivants dans le cas d'un report de la réunion de l'assemblée délibérante pour une cause quelconque.

Signature